

47



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mercredi 21 mai 2008

Deuxième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mercredi 21 mai 2008

10 h

Prière.

L'hon. M. Murphy accueille à la Chambre l'hon. Michael McKee, juge à la Cour provinciale, qui a été député libéral provincial de 1974 à 1992 et ministre du Travail de 1987 à 1991.

M. Williams (Kent-Sud) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Grande-Digue et des environs, qui exhortent le gouvernement à apporter des modifications législatives afin de protéger l'eau, la santé et les droits de propriété. (Pétition 22.)

M. Betts (Moncton-Crescent) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Grande-Digue et des environs, qui exhortent le gouvernement à apporter des modifications législatives afin de protéger l'eau, la santé et les droits de propriété. (Pétition 23.)

Après les questions orales, l'hon. M. Murphy invoque le Règlement ; il soutient que M. Volpé, chef de l'opposition, a désigné le premier ministre nommément au lieu d'employer son titre, que M. Alward a mis en doute l'honnêteté et l'intégrité du premier ministre et que M. Mockler a prétendu que le premier ministre mentait.

Le président déclare que le rappel au Règlement est bien fondé quant à la désignation nominative. Il avertit M. Alward d'être prudent à l'égard de propos qui pourraient être interprétés comme une mise en doute de l'honnêteté ou de l'intégrité d'un parlementaire, et il informe la Chambre qu'il n'a pas entendu M. Mockler tenir les propos en cause. Le président fait une mise en garde contre l'emploi d'un tel langage non parlementaire.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Burke :

61, *Loi de 2008 portant correction de lois* ;

62, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire* ;

par l'hon. M. Byrne :

63, *Loi modifiant la Loi sur le dégrèvement d'impôt applicable aux résidences*.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi d'intérêt privé suivant :

par M. Collins :

64, *Loi de 2008 sur l'Université baptiste de l'Atlantique*.

Il est ordonné que ce projet de loi soit renvoyé au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. Harrison, leader parlementaire de l'opposition, donne avis de l'intention de l'opposition d'étudier les affaires émanant de l'opposition dans l'ordre suivant le jeudi 22 mai 2008 : 1) motion 75 et 2) deuxième lecture du projet de loi 14.

L'hon. M. Murphy, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère des Ressources naturelles.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, M. Kenny assume la présidence.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h sous la présidence de M. Fraser.

La séance, suspendue à 15 h 57, reprend à 16 h 12 sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, M. Kenny prend la présidence.

Après un autre laps de temps, M. Fraser reprend la présidence.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. Le président du comité, M. Fraser, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisié ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 18 h.